

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

Séance du 12 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux et le mardi 12 avril à dix-huit heures trente neuf le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN lors de sa séance d'installation, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque, Ernest J PEPIN après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyr SAPOTILLE le Maire.

**Présents :** M. Jocelyn SAPOTILLE Maire; M Ephrem GLORIEUX Mme Christiane TREIL- ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuel PETRO-METONY ; M Lucien BEAUZOR ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINCILY ; les adjoints

Mme Anny GENIPA ; M Yvon COMBES ; Mme Jacqueline BELFORT ; M Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Pierre ALBINA ; Mme Clara RIGAH ; Mme Karine GATIBELZA ; M Didier MARICEL; Mme Sonia MERCADIER ; Mme Cindy ARNASSALON ; M. José TORIBIO ; Mme Francie ROSAMONT ; M Patrick AJAS ; M Bruno REMI; Mme Annick ABELA ; M Christian RADBLOU Conseillers Municipaux.

**Représentés :**

Mme Liliane MAXIMIN BAJAZET par M. Jean-Louis SAINCILY  
M. Arthur MARICEL par M Ephrem GLORIEUX  
Mme Sylvie DAGONIA par M. Jocelyn SAPOTILLE  
M. Florent TREIL par M. José TORIBIO

**Absents :** Mme Sylviane FONDS ; M Saturnin FRANCILLONE ;

<b>DELIBERATION N°2022/04/31</b>
----------------------------------

**RENOVATION DE L'ANCIEN LOGEMENT DES MAITRES DE  
BLACHON POUR LA CREATION D'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS  
PARENTS ET D'UN RELAIS PETITE ENFANCE**

Le Fonds Publics et Territoires (FPT) lancé par la CAF et financé à hauteur de 80% , contribue à accompagner les besoins spécifiques des familles et des territoires. A ce titre, il participe aux objectifs de développement des offres aux familles, de réduction des inégalités territoriales et sociales.

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>33</b>	<b>33</b>	<b>30</b>

*Date de la convocation*

06 avril 2022

*Date d'affichage de la délibération***Adoptée à l'unanimité**

FPT constitue un outil privilégié pour :

- Accompagner la structuration et l'adaptation de l'offre sur les territoires afin d'accroître son accessibilité ;
- Agir sur l'autonomie des personnes et prévenir ainsi les situations d'exclusion
- Expérimenter de nouveaux modes d'actions et de coopérations favorisant un investissement social pérenne.

La ville souhaite proposer aux parents, un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) associé à un RPE (Relais Petite Enfance) à l'ancien logement des maîtres de Blachon. Le projet nécessite la rénovation du bâtiment.

Le plan de financement est le suivant :

<b>Financeurs</b>	<b>Montant</b>	<b>Pourcentage</b>
CAF	215 356,14 €	80%
Ville	53 839,04 €	20%
Total	269 195,18 €	100%

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'opération de rénovation de l'ancien logement des maîtres de Blachon pour la création d'un Lien d'Accueil Enfants Parents (LAEP) et d'un Relais Petit Enfance (RPE), présentée dans le cadre du projet Fonds Publics et Territoires (FPT) lancé par la CAF, ainsi que son plan de financement.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

#### **DECIDE**

**ARTICLE 1 :** D'approuver l'opération de rénovation de l'ancien logement des maîtres de Blachon pour la création d'un Lien d'Accueil Enfants Parents (LAEP) et d'un Relais Petit Enfance (RPE), présentée dans le cadre du projet Fonds Publics et Territoires (FPT) lancé par la CAF.

**ARTICLE 2 :** D'approuver le plan de financement suivant :

<b>Financeurs</b>	<b>Montant</b>	<b>Pourcentage</b>
CAF	215 356,14 €	80%
Ville	53 839,04 €	20%
Total	269 195,18 €	100%

**ARTICLE 3 :** De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 4** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour extrait conforme, rendu exécutoire,**



The image shows a blue official stamp of the Mayor of Lamentiez. The stamp is circular with a five-pointed star in the center. The text around the star reads "MAIRIE DE LAMENTIEZ" at the top and "Le Maire" at the bottom. Below the stamp, the name "Jocelyn SAPOTILLE" is printed in a bold, black, sans-serif font. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp and extends to the right.

**Jocelyn SAPOTILLE**